

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Faits saillants des résultats financiers d'août 1997

Déficit en baisse de 1,4 milliard de dollars en août 1997

Un déficit de 0,5 milliard de dollars a été enregistré pour août 1997, en baisse de 1,4 milliard par rapport à août 1996. Les recettes budgétaires ont augmenté de 0,9 milliard (9,3 p. 100), tandis que les dépenses de programmes ont régressé de 0,4 milliard (4,5 p. 100). Les frais de la dette publique ont reculé de 0,1 milliard (1,4 p. 100).

L'augmentation des recettes budgétaires est attribuable principalement aux rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés ainsi que de la taxe sur les produits et services (TPS). Les rentrées d'impôt sur le revenu personnel ont augmenté de 0,5 milliard, reflétant principalement les récents progrès enregistrés au chapitre de l'emploi. Les rentrées d'impôt des sociétés ont enregistré une hausse de 0,4 milliard principalement sous l'effet de la vigueur soutenue des bénéficiaires. Les rentrées de la TPS se sont accrues de 0,2 milliard, traduisant la forte demande des consommateurs. La baisse des recettes non fiscales est le fait d'une rectification des surévaluations survenues au cours des mois précédents.

La baisse d'une année sur l'autre au chapitre des dépenses de programmes est concentrée principalement dans les transferts aux autres administrations (en baisse de 0,3 milliard de dollars) ainsi que dans les dépenses de fonctionnement et d'immobilisation des ministères (en baisse de 0,2 milliard). Au chapitre des transferts aux autres administrations, la baisse des transferts en espèces en vertu du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) traduit à la fois la réduction des droits globaux et la hausse de la valeur des transferts de points d'impôt. La diminution des frais de la dette est attribuable à la baisse des taux d'intérêt.

Déficit d'avril à août 1997 en baisse de 8,1 milliards

Au cours des cinq premiers mois de l'exercice 1997-98, le déficit s'est chiffré à 0,2 milliard, en baisse de 8,1 milliards comparativement à la même période l'an dernier. Ce redressement est dû à l'incidence des mesures de compression annoncées dans les budgets de 1994 et de 1995, à la vigueur accrue de l'économie, ainsi qu'à des facteurs ponctuels, notamment l'accélération des

recettes au titre des cotisations mensuelles d'assurance-emploi pendant l'année. Les recettes budgétaires ont progressé de 5,2 milliards (10,1 p. 100) et les dépenses de programmes ont régressé de 1,9 milliard (4,8 p. 100), tandis que les frais de la dette publique ont diminué de 1 milliard (5 p. 100).

Excédent financier de 5,4 milliards d'avril à août

Un excédent financier de 5,4 milliards a été enregistré au cours des cinq premiers mois de 1997-98 en raison de ressources nettes de 3,9 milliards de dollars tirés d'opérations de change, de 1,7 milliard provenant d'opérations non budgétaires et d'un déficit budgétaire de 0,2 milliard. Les soldes de trésorerie ont été de 5,7 milliards de dollars inférieurs au cours de cette même période. C'est pourquoi, depuis le début de l'exercice 1997-98, le gouvernement a pu rembourser 11 milliards de dollars de dettes négociables.

Il convient cependant de faire preuve de prudence en extrapolant les résultats mensuels à ce jour de manière à obtenir les résultats éventuels pour l'exercice dans son ensemble. Certaines des améliorations à ce jour sont attribuables à des facteurs spéciaux (par exemple l'augmentation des recettes au titre des cotisations d'assurance-emploi qui sera annulée dans les mois à venir et, par conséquent, n'aura pas d'incidence sur les résultats de l'exercice dans son ensemble) ou à des phénomènes uniques (par exemple la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers en raison du montant d'impôt versé sur production de la déclaration de l'année d'imposition 1996) qui ne se répéteront pas dans les mois à venir.

Hausse des recettes budgétaires d'avril à août

D'avril à août 1997, les recettes budgétaires ont progressé de 5,2 milliards (10,1 p. 100). Près des trois quarts de cette progression sont le fait de meilleures conditions économiques, le reste étant attribuable à l'accélération des recettes tirées des cotisations d'assurance-emploi, qui sera annulée au cours des prochains mois.

- Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 2,1 milliards de dollars sous l'effet des retenues à la source plus élevées sur le revenu d'emploi, conformément aux gains marqués réalisés au chapitre de l'emploi, ainsi que sous l'effet des impôts plus élevés



La revue financière

Tableau 1

État sommaire des opérations

	août		avril à août	
	1996	1997	1996-97	1997-98
	(en millions de dollars)			
Opérations budgétaires				
Recettes	9 992	10 925	51 398	56 599
Dépenses de programmes	-8 187	-7 816	-40 602	-38 653
Solde de fonctionnement	1 805	3 109	10 796	17 946
Frais de la dette publique	-3 688	-3 635	-19 128	-18 164
Déficit ou excédent	-1 883	-526	-8 332	-218
Opérations non budgétaires	1 257	824	1 728	1 706
Besoins financiers ou excédent (opérations de change exclues)	-626	298	-6 604	1 488
Opérations de change	556	-97	1 121	3 873
Total des besoins financiers ou excédent	-70	201	-5 483	5 361
Opérations de la dette non échue	-427	-153	1 178	-11 028

Remarque : Les chiffres positifs indiquent une source de fonds. Les chiffres négatifs indiquent un besoin.

payés sur production de la déclaration en raison de la plus forte croissance du revenu enregistrée pour l'année d'imposition 1996.

- Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés ont progressé de 1,4 milliard, tandis que les autres impôts sur le revenu, notamment les retenues d'impôt de non-résidents, ont augmenté de 0,1 milliard. Ces hausses traduisent la vigueur soutenue des bénéfices des sociétés, qui sont conformes au renforcement de l'économie.
- Les rentrées de cotisations d'assurance-emploi ont enregistré une hausse de 1,3 milliard, attribuable entièrement à des facteurs ponctuels qui seront annulés au cours du second semestre de l'année civile et, par conséquent, n'auront aucun effet sur le déficit pour 1997-98. En janvier 1997, l'assiette sur laquelle les cotisations sont prélevées a été modifiée, le maximum des gains hebdomadaires assurables ayant été remplacé par le maximum des gains annuels assurables. Il en résulte que les cotisations qui étaient versées au deuxième semestre de l'année civile sont maintenant réglées au premier semestre. Ce changement est sans effet sur les montants versés par les employeurs et les employés pour l'ensemble de l'année civile. Toutefois, les employés dont les gains dépassent le maximum des gains annuels assurables acquitteront une plus grande partie de leurs cotisations plus tôt au cours de l'année civile et moins à la fin.
- Les rentrées de la taxe sur les produits et services ont grimpé de 0,6 milliard, en raison principalement du renforcement de la demande des consommateurs.

- La réduction des droits de douane à l'importation tient compte de l'incidence des réductions tarifaires découlant d'accords commerciaux multilatéraux. Les autres taxes et droits d'accise ont enregistré une légère hausse.
- La baisse des recettes non fiscales est attribuable aux rendements moins élevés sur les investissements découlant de la baisse des taux d'intérêt.

Réduction des dépenses de programmes d'avril à août

Au cours des cinq premiers mois de 1997-98, les dépenses de programmes ont régressé de 1,9 milliard (4,8 p. 100) par rapport à la même période l'an dernier, régression qui a touché toutes les principales composantes. La baisse des dépenses de programmes a été principalement le fait des compressions annoncées dans les budgets de 1994 et de 1995.

- Les principaux transferts aux particuliers ont chuté de 0,2 milliard du seul fait de la réduction des prestations d'assurance-emploi, tandis que les prestations aux aînés ont enregistré une hausse. La régression des prestations d'assurance-emploi est surtout attribuable aux prestations moyennes moins élevées et à une réduction du nombre de prestataires sous le coup des mesures de réforme.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont diminué de 1,6 milliard, traduisant la réduction des transferts en espèces en vertu du TCSPS et de la péréquation. Dans le budget de février 1995, le gouvernement a établi à 25,1 milliards de dollars le

La revue financière

Tableau 2

Recettes budgétaires

	août		avril à août		Variation en pourcentage
	1996	1997	1996-97	1997-98	
(en millions de dollars)					(%)
Impôt sur le revenu					
Impôt sur le revenu des particuliers	4 573	5 071	25 577	27 686	8,2
Impôt sur le revenu des sociétés	873	1 251	5 038	6 438	27,8
Autres	152	134	895	993	10,9
Total des recettes d'impôt sur le revenu	5 598	6 456	31 510	35 117	11,4
Cotisations d'assurance-emploi	1 609	1 677	7 771	9 055	16,5
Taxes et droits d'accise					
Taxe sur les produits et services	1 323	1 545	5 441	6 031	10,8
Droits de douane à l'importation	223	237	905	799	-11,7
Autres taxes et droits d'accise	726	733	3 201	3 252	1,6
Total des taxes et droits d'accise	2 272	2 515	9 547	10 082	5,6
Total des recettes fiscales	9 479	10 648	48 828	54 254	11,1
Recettes non fiscales	513	277	2 570	2 345	-8,8
Total des recettes budgétaires	9 992	10 925	51 398	56 599	10,1

total des droits en vertu du TCSPPS pour 1997-98, une réduction de 1,8 milliard par rapport à 1996-97. Ces droits sont versés aux provinces sous forme de transferts de points d'impôt et d'espèces. Le transfert de points d'impôt comporte le transfert aux provinces de la marge fiscale du fédéral, ce qui leur permet d'augmenter d'un montant équivalent leurs taux d'imposition sans que les contribuables ne s'en ressentent. La progression de la valeur des transferts de points d'impôt suit celle des assiettes fiscales applicables. Les transferts en espèces, par conséquent, représentent la différence entre les droits et la valeur accrue du transfert des points d'impôt. Comme il s'agit d'une somme résiduelle, les transferts en espèces, qui font partie des dépenses de programmes, sont établis non seulement grâce au changement des droits, mais aussi à la croissance de la valeur des transferts de points d'impôt. Les transferts en espèces aux termes du TCSPPS ont régressé de 1,2 milliard au cours des cinq premiers mois de 1997-98 par rapport à la même période l'an dernier, 0,8 milliard de la progression découlant de la réduction des droits et le solde étant attribuable à la hausse de la valeur du transfert des points d'impôt. Les paiements de péréquation ont enregistré un recul de 0,3 milliard de dollars. Comme le faisait savoir le budget de 1997, ces transferts devraient être inférieurs en 1997-98 sous l'effet de la plus faible croissance des recettes provinciales en raison de la réduction de l'impôt dans

certaines provinces, de la migration de la population entre provinces bénéficiant de la péréquation et provinces ne bénéficiant pas de la péréquation, de même que des recettes importantes provenant des ressources dans certaines provinces bénéficiant de la péréquation.

- Les dépenses de programmes directes, soit les dépenses de programmes totales moins les principaux transferts aux particuliers et aux autres administrations, ont régressé de 0,1 milliard de dollars. Sont compris dans cette composante les subventions et autres paiements de transfert, les paiements aux sociétés d'État ainsi que les frais de fonctionnement et les immobilisations de l'appareil gouvernemental, dont la défense. Contrairement à la réduction des droits aux autres administrations, entrée en vigueur en 1996-97, les mesures de compression annoncées dans budgets de 1994 et de 1995 ont donné lieu à des réductions appréciables qui ont commencé en 1995-96. En outre, les mesures de compression annoncées dans le cadre de l'Examen des programmes prévu au budget de mars 1996 réduiront encore plus les dépenses de cette composante en 1998-99. En revanche, la réduction des transferts en espèces aux termes du TCSPPS qui, selon le budget de mars 1996, devait survenir en 1998-99 n'aura pas lieu. Le gouvernement fédéral a proposé que, de 1997-98 à 2002-03, les transferts en espèces ne passent jamais sous la barre des 12,5 milliards, soit leur niveau

La revue financière

Tableau 3

Dépenses budgétaires

	août		avril à août		Variation en pourcentage
	1996	1997	1996-97	1997-98	
	(en millions de dollars)				(%)
Paiements de transfert					
Particuliers					
Prestations aux personnes âgées	1 784	1 858	8 839	9 148	3,5
Prestations d'assurance-emploi	941	836	5 122	4 569	-10,8
Total	2 725	2 694	13 961	13 717	-1,7
Autres administrations					
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 254	1 026	6 270	5 095	-18,7
Transferts fiscaux	810	755	4 123	3 772	-8,5
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-169	-178	-844	-888	5,2
Total	1 895	1 603	9 549	7 979	-16,4
Subventions et autres transferts					
Agriculture	61	33	243	145	-40,3
Affaires étrangères	149	138	548	545	-0,5
Développement des ressources humaines	-39	86	514	493	-4,1
Affaires indiennes et du Nord	243	248	1 707	1 817	6,4
Industrie et développement régional	168	164	501	568	13,4
Anciens combattants	112	112	563	570	1,2
Autres	135	217	953	1 320	38,5
Total	829	998	5 029	5 458	8,5
Total des transferts	5 449	5 295	28 539	27 154	-4,9
Paiements aux sociétés d'État					
Société Radio-Canada	66	65	440	379	-13,9
Société canadienne d'hypothèques et de logement	119	119	722	639	-11,5
Autres	123	108	494	469	-5,1
Total	308	292	1 656	1 487	-10,2
Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital					
Défense	849	750	3 355	3 146	-6,2
Ensemble des autres dépenses ministérielles	1 581	1 479	7 052	6 866	-2,6
Total	2 430	2 229	10 407	10 012	-3,8
Total des dépenses de programmes	8 187	7 816	40 602	38 653	-4,8
Frais de la dette publique	3 688	3 635	19 128	18 164	-5,0
Total des dépenses budgétaires	11 875	11 451	59 730	56 817	-4,9

estimatif actuel pour 1997-98. Parmi les dépenses de programmes directes, les autres paiements de transfert ont enregistré une hausse en raison principalement du moment où les paiements ont été effectués, tandis que les paiements aux sociétés d'État, les frais de la défense et toutes les autres dépenses ministérielles ont diminué, principalement du fait des mesures de compression.

Frais de la dette publique inférieurs d'avril à août

Les frais de la dette publique ont fléchi de 1 milliard (5,0 p. 100), d'une année sur l'autre, en raison d'une baisse des taux d'intérêt effectifs moyens sur la dette du gouvernement et de la réduction des besoins nets d'emprunt, attribuables à l'assainissement de la situation financière globale.

Tableau 4

Déficit et besoins financiers ou excédent

	août		avril à août	
	1996	1997	1996-97	1997-98
	(en millions de dollars)			
Déficit(-) ou excédent(+)	-1 883	-526	-8 332	-218
Prêts, placements et avances				
Sociétés d'État	58	57	609	140
Autres	1	41	-249	-49
Total	59	98	360	91
Comptes à fins déterminées				
Compte du Régime de pensions du Canada	-305	-289	336	400
Comptes de pension de retraite	-209	-985	1 721	882
Autres	56	-91	69	-302
Total	-458	-1 365	2 126	980
Autres opérations	1 656	2 091	-758	635
Total des opérations non budgétaires	1 257	824	1 728	1 706
Besoins financiers ou excédent (opérations de change exclues)	-626	298	-6 604	1 488
Opérations de change	556	-97	1 121	3 873
Total des besoins financiers ou excédent	-70	201	-5 483	5 361

Tableau 5

Besoins financiers ou excédent et opérations de la dette non échue

	août		avril à août	
	1996	1997	1996-97	1997-98
	(en millions de dollars)			
Total des besoins financiers ou excédent	70	201	-5 483	5 361
Opérations de la dette non échue				
Payable en dollars canadiens				
Obligations négociables	100	3 600	12 628	8 838
Obligations d'épargne du Canada	-218	-237	-1 271	-1 444
Bons du Trésor	-300	-4 600	-12 200	-17 900
Autres	-1	-1	886	832
<i>Sous-total</i>	-419	-1 238	43	-9 674
<i>Moins dette non échue détenue par le gouvernement</i>	102	107	677	638
Total	-317	-1 131	720	-9 036
Payable en devises				
Obligations négociables	0	61	0	-716
Billets et prêts	0	0	0	0
Bons du Canada	-110	917	-153	-950
Effets du Canada	0	0	611	-326
Total	-110	978	458	-1 992
Total des opérations de la dette non échue	-427	-153	1 178	-11 028
Variation de l'encaisse	-497	48	-4 305	-5 667

La revue financière

Tableau 6

Encaisse, dette non échue et dette au 31 août

	1996	1997
	(en millions de dollars)	
Encaisse en fin de période		
En dollars canadiens	4 207	3 541
En devises	31	157
Total de l'encaisse	4 238	3 698
Solde de la dette non échue		
Payable en dollars canadiens		
Obligations négociables	265 393	291 401
Bons du Trésor	153 900	117 500
Obligations d'épargne du Canada	30 157	32 049
Autres	4 364	4 300
Total partiel	453 814	445 250
<i>Moins</i> dette non échue détenue par le gouvernement	357	320
Total	453 457	444 930
Payable en devises		
Obligations négociables	9 514	11 745
Effets et prêts	0	0
Bons du Canada	6 834	7 486
Effets du Canada	921	1 795
Total	17 269	21 026
Total de la dette non échue	470 726	465 956

Pour toute demande d'exemplaires supplémentaires ou d'abonnement, s'adresser au Centre de distribution, au (613) 995-2855.

Pour tout autre renseignement concernant cette publication, communiquer avec Robert Henry, au (613) 996-7380.

Également accessible sur Internet à <http://www.fin.gc.ca/>

This publication is also available in English.

Octobre 1997

